

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL 2020

Unité de Gestion et d'Exploitation :

BORCE

Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information des Services Santé Environnement (SISE-Eaux)

SOMMAIRE

- 1 - Introduction à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine
- 2 - Organisation de l'alimentation en eau de(s) unité(s) de distribution
- 3 - Situation administrative des captages
- 4 - Indicateur d'avancement de la protection de la ressource
- 5 - Caractéristiques qualitatives par paramètres mesurés sur l'eau distribuée
- 6 - Bilan de la qualité des eaux distribuées
- 7 - Liste des dépassements des limites et des références de qualité mesurés
- 8 - Bilan de la qualité bactériologique par installation de l'unité de gestion - années
- 9 - Conclusion sanitaire par unité de distribution
- 10 - Recommandations pour l'unité de gestion
- 11 - Liste des sigles

1 - Introduction à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

La qualité bactériologique

Pour la santé publique, la qualité bactériologique de l'eau destinée à la consommation humaine est une préoccupation majeure.

Elle est évaluée par la recherche de germes naturellement abondants dans l'intestin des hommes et des animaux. La présence de ces germes dits "témoins de contamination fécale" dans l'eau laisse suspecter la possibilité de présence de micro-organismes dangereux pour l'homme (pathogènes).

L'appréciation de la qualité bactériologique de l'eau délivrée par une unité de distribution est réalisée à partir de la proportion, exprimée en pourcentage, du nombre d'analyses conformes par rapport au nombre total d'analyses effectuées dans l'année (sur trois années s'agissant des petites UDI).

La présence de germes peut traduire la vulnérabilité de la ressource ou l'insuffisance de la chaîne captage - traitement - stockage - distribution.

En prévention, il est obligatoire, de par la loi, de préserver les points de captage par des périmètres de protection. Cependant, il est nécessaire d'envisager la désinfection pour les points d'eau vulnérables.

L'entretien et l'exploitation des réservoirs et des réseaux doivent aussi prendre en compte la prévention des contaminations bactériologiques. Les précautions à prendre concernent notamment, la désinfection des ouvrages, après l'entretien annuel obligatoire des réservoirs, et avant remise en service lors de travaux.

La qualité physico-chimique

Les eaux contiennent un grand nombre de substances naturelles ou artificielles dont la concentration peut être bénéfique à la santé ou au contraire lui porter atteinte.

Les éléments non toxiques comprennent principalement ceux en relation avec la composition naturelle des eaux. Ce sont des éléments tels que le calcium, le magnésium, le sodium, le potassium, les chlorures et les sulfates qui participent majoritairement à la minéralisation totale de l'eau. La dureté, exprimée en degrés français, représente la teneur en calcium, et en magnésium. A partir de 20°F environ, et en fonction de la température, l'eau est susceptible d'être entartrante (dépôt de calcaire).

D'autres éléments, également non toxiques en deçà de certaines concentrations, restent indésirables de par leur incidence sur le goût, l'odeur ou la formation de dépôt. C'est le cas du fer, du cuivre, du manganèse, du zinc, du phosphore.

Les paramètres azotés (nitrates, nitrites, et ammoniacale) sont souvent témoins d'une contamination de la ressource. Leur forte concentration peut présenter des risques pathogènes particuliers, notamment, pour les jeunes enfants et les femmes enceintes.

Le fluor est un cas particulier puisqu'une concentration voisine de 1 mg/l est favorable à la prévention des caries dentaires alors que des teneurs supérieures peuvent entraîner des pathologies (au-delà de 2 à 3 mg/l).

Les paramètres organoleptiques sont destinés à évaluer l'aspect de l'eau (turbidité), l'odeur et la saveur ainsi que la couleur.

Les éléments toxiques sont représentés par les pesticides, les métaux lourds, certains composés organochlorés d'origine industrielle, les cyanures, et les hydrocarbures polycycliques aromatiques. Des effets néfastes pour la santé sont susceptibles d'apparaître en fonction des doses absorbées, de la durée de la consommation sans négliger les autres apports alimentaires ou environnementaux.

Par ailleurs, des mesures sont effectuées sur le terrain afin de connaître la teneur en désinfectant résiduel dans l'eau du réseau (si un traitement au chlore est réalisé), la température de l'eau, le pH (acidité ou basicité de l'eau), la conductivité (évaluation de la minéralisation). Un pH acide (inférieur à 6,5) et/ou une faible minéralisation (conductivité inférieure à 200 µS/cm) sont les signes d'une eau pouvant être agressive, c'est à dire capable de dissoudre les métaux avec lesquels elle est en contact prolongé. Cet aspect peut présenter un risque indirect pour la santé en présence, par exemple, de canalisations en plomb.

L'organisation du contrôle sanitaire

L'eau potable est un des produits alimentaires les mieux contrôlés.

Outre l'auto-surveillance à exercer par l'exploitant, les installations de production et de distribution de l'eau potable sont soumises à un contrôle mis en œuvre par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ce contrôle s'applique sur l'ensemble des réseaux, depuis le captage jusqu'au robinet des consommateurs.

La fréquence et le type des visites et des analyses sont fixés par le Code de la Santé Publique et sont fonction de l'origine et de la nature des eaux, des traitements et de l'importance de la population desservie. Les échantillons d'eau prélevés en des points représentatifs sont analysés par les Laboratoires des Pyrénées et des Landes.

En cas de dépassement de normes, l'exploitant est immédiatement informé et doit prendre les mesures de correction nécessaires. Les services sanitaires sont informés des mesures prises pouvant aller dans les cas les plus graves, jusqu'à recommander la non utilisation de l'eau pour les besoins alimentaires.

Les données recueillies au cours du contrôle sanitaire permettent le suivi de la qualité et l'information de l'ensemble des responsables.

Un bilan de qualité est établi annuellement et adressé au maître d'ouvrage et à l'exploitant.

Information des usagers

Ce bilan annuel adressé par l'ARS doit être affiché à la mairie des communes desservies et publié au recueil des actes administratifs dans les communes de plus de 3500 habitants.

De plus, l'ensemble des résultats d'analyse doit pouvoir être consulté par tout usager qui en fait la demande.

Les éléments essentiels du bilan de qualité font l'objet d'une synthèse établie par l'ARS et qui est à joindre à la facture d'eau.

De plus, en cas de risque particulier pour la santé lié à la qualité de l'eau, une information des usagers doit être faite sans délai, par l'exploitant. L'exploitant doit également l'assurer pour les eaux agressives, pour les eaux régulièrement contaminées sur le plan bactériologique ou pour les eaux présentant des pollutions particulières.

L'ensemble des résultats d'analyse du contrôle sanitaire est accessible sur le site Internet du ministère chargé de la santé à l'adresse <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>. Les notes synthétiques de qualité par UDI sont disponibles à l'adresse https://carto.atlasante.fr/1/ars_metropole_udi_infactories.map.

Recommandations générales de consommation

Le plomb est un toxique dont il convient de limiter l'accumulation dans l'organisme. Il est donc recommandé lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin au réveil ou au retour d'une journée de travail) de n'utiliser l'eau froide du robinet pour la boisson ou la préparation des aliments, qu'après une période recommandée d'une ou deux minutes d'écoulement. Une vaisselle préalable (voire une douche si la salle d'eau est alimentée par la même colonne montante que la cuisine) permet d'éliminer l'eau ayant stagné dans les tuyaux sans la gaspiller. Cette pratique assure l'élimination de la plus grande partie des éléments métalliques dissous dans l'eau.

Ces recommandations de consommation doivent être particulièrement respectées pour les femmes enceintes et les enfants en bas âge en présence de canalisations en plomb qui ont pu être employées jusque dans les années cinquante pour les canalisations du réseau de distribution interne de l'habitation et jusque dans les années soixante pour les branchements publics. A ce titre, il a été demandé aux PRPDE de remplacer les branchements publics en plomb, et ce à l'échéance du 25 décembre 2013.

Il est également déconseillé d'utiliser l'eau chaude du robinet pour la préparation des denrées alimentaires (café, thé, cuisson des légumes et des pâtes...) dans la mesure où une température élevée favorise la migration des métaux dans l'eau.

Les commerces ou entreprises alimentaires et les cantines ne doivent utiliser l'eau du réseau pour la fabrication des denrées alimentaires qu'après un écoulement prolongé correspondant à la contenance des canalisations intérieures de l'établissement.

Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque la teneur en fluorures dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/l : demander conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Afin de réduire les risques de développement de bactéries et en particulier des légionelles au niveau des réseaux d'eau chaude sanitaire, il est recommandé de maintenir la température de production d'eau chaude sanitaire à 55°C minimum et à 50°C maximum au point d'usage (douche...) pour éviter tout risque de brûlure, de vidanger, détartrer régulièrement les ballons d'eau chaude, de nettoyer, détartrer les pommes et flexibles de douches, filtres de robinet (à remplacer si l'état d'usure le nécessite).

Les normes de qualité de l'eau de consommation

Le programme de contrôle sanitaire et les normes de qualité applicables sont issus de directives européennes retranscrites en droit français, notamment par des arrêtés modifiés du 11 janvier 2007. Les normes de qualité font l'objet de 2 types d'exigences :

Les limites de qualité

Les limites de qualité concernent les paramètres dont la présence dans l'eau présente des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que des substances chimiques telles que les nitrates, les pesticides, certains métaux et solvants chlorés, les hydrocarbures polycycliques aromatiques (HAP) et les sous-produits de la désinfection de l'eau.

L'eau destinée à la consommation humaine doit être conforme aux limites de qualité

Les références de qualité

les références de qualité concernent des paramètres indicateurs de qualité témoins du fonctionnement des installations de production et de distribution. Sans incidence directe sur la santé aux teneurs normalement présentes dans l'eau, ces substances peuvent mettre en évidence un dysfonctionnement des installations et/ou être à l'origine d'inconfort ou de désagrément pour le consommateur.

L'eau destinée à la consommation humaine doit satisfaire aux références de qualité

2 - Organisation de l'alimentation en eau

Unité de gestion et d'exploitation

La distribution de l'eau potable est un service public communal mis en oeuvre par la commune ou un regroupement de communes, maître d'ouvrage des installations. L'exploitation du service peut être réalisée soit en régie, communale, syndicale ou communautaire, soit confiée par délégation de service public à une entreprise privée.

Une unité de gestion est caractérisée par un même maître d'ouvrage et un même exploitant.

Description sommaire d'un système d'alimentation en eau

Un système d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois étapes définies d'amont en aval :

1. L'origine de l'eau :

Il s'agit de la ressource : captage ou mélange de captages qui peut être d'origine souterraine (source, puits, forage...) ou superficielle (rivière, canal, retenue...).

Les prélèvements effectués sur les captages caractérisent l'eau brute avant tout traitement ou l'eau distribuée si aucun traitement n'est mis en oeuvre.

2. La production d'eau

Il s'agit du lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (désinfection par exemple) ou plus sophistiqués (filrière de traitement complète).

Les prélèvements effectués caractérisent l'eau traitée en sortie de station de traitement-production.

Dans quelques cas, certaines ressources naturellement potables ne sont pas traitées, la qualité de l'eau est évaluée au point de mise en distribution, conformément aux dispositions du Code de la Santé Publique.

3. La distribution de l'eau

Une unité de distribution est un réseau caractérisé par une même unité technique, une qualité d'eau homogène, les mêmes exploitant et maître d'ouvrage.

Les prélèvements effectués sur l'unité de distribution sont représentatifs de la qualité de l'eau desservie aux usagers.

Le bilan annuel de la qualité

Le bilan annuel de qualité est établi par unité de distribution.

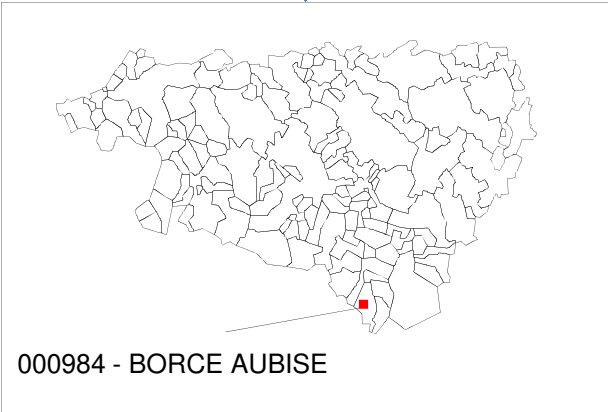
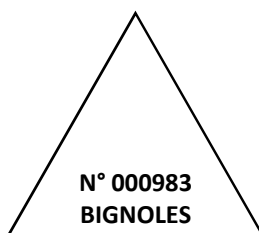
Pour votre unité de gestion le bilan concerne les unités de distribution suivantes :

BORCE BOURG	code : 000348
BORCE BERAT	code : 000349
BORCE AUBISE	code : 000984
BORCE BEZIAT	code : 001624
BORCE BERAT DU HAUT	code : 001674
PARC ANIMALIER	code : 001757
BORCE BARALET LABOURDEGNE	code : 003558

Pour ces unités de distribution, le système d'alimentation en eau est décrit dans les schémas qui suivent.

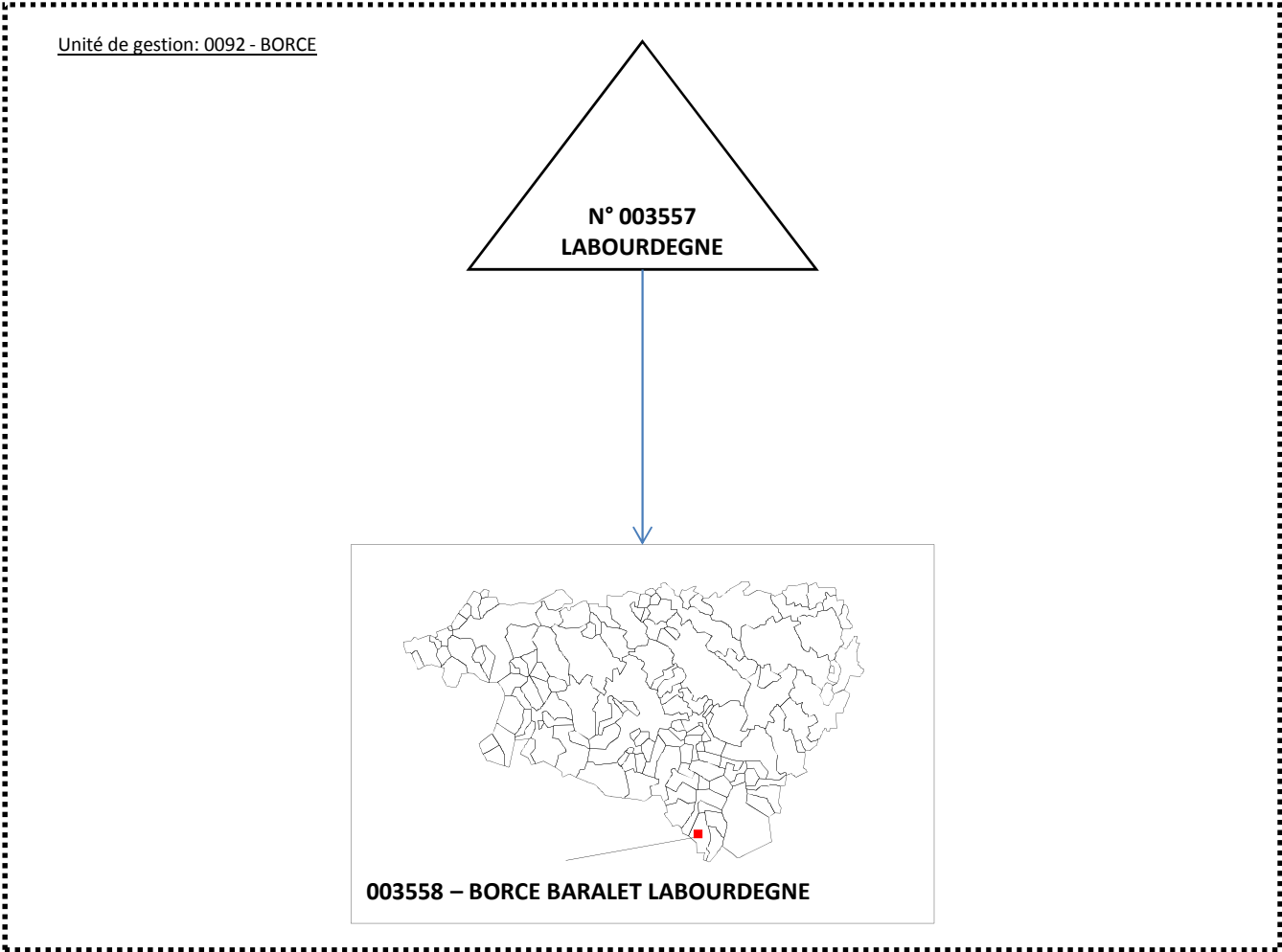
UNITE DE DISTRIBUTION: N° 000984 - BORCE AUBISE

Unité de gestion: 0092 - BORCE



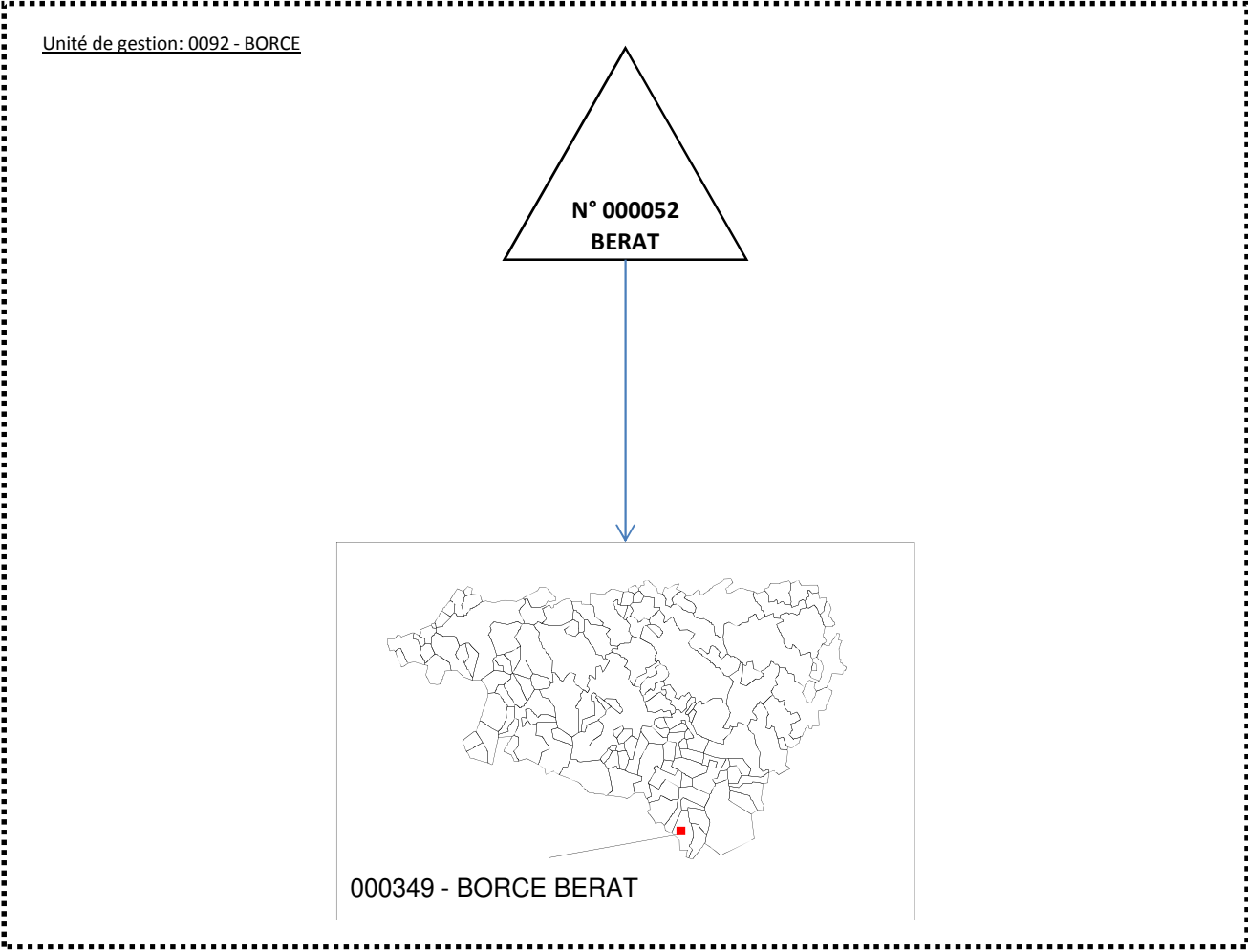
Légende: N°: Numéro d'installation - Captage - Station de traitement production - Unité de distribution

UNITE DE DISTRIBUTION: N° 003558 – BORCE BARALET LABOURDEGNE



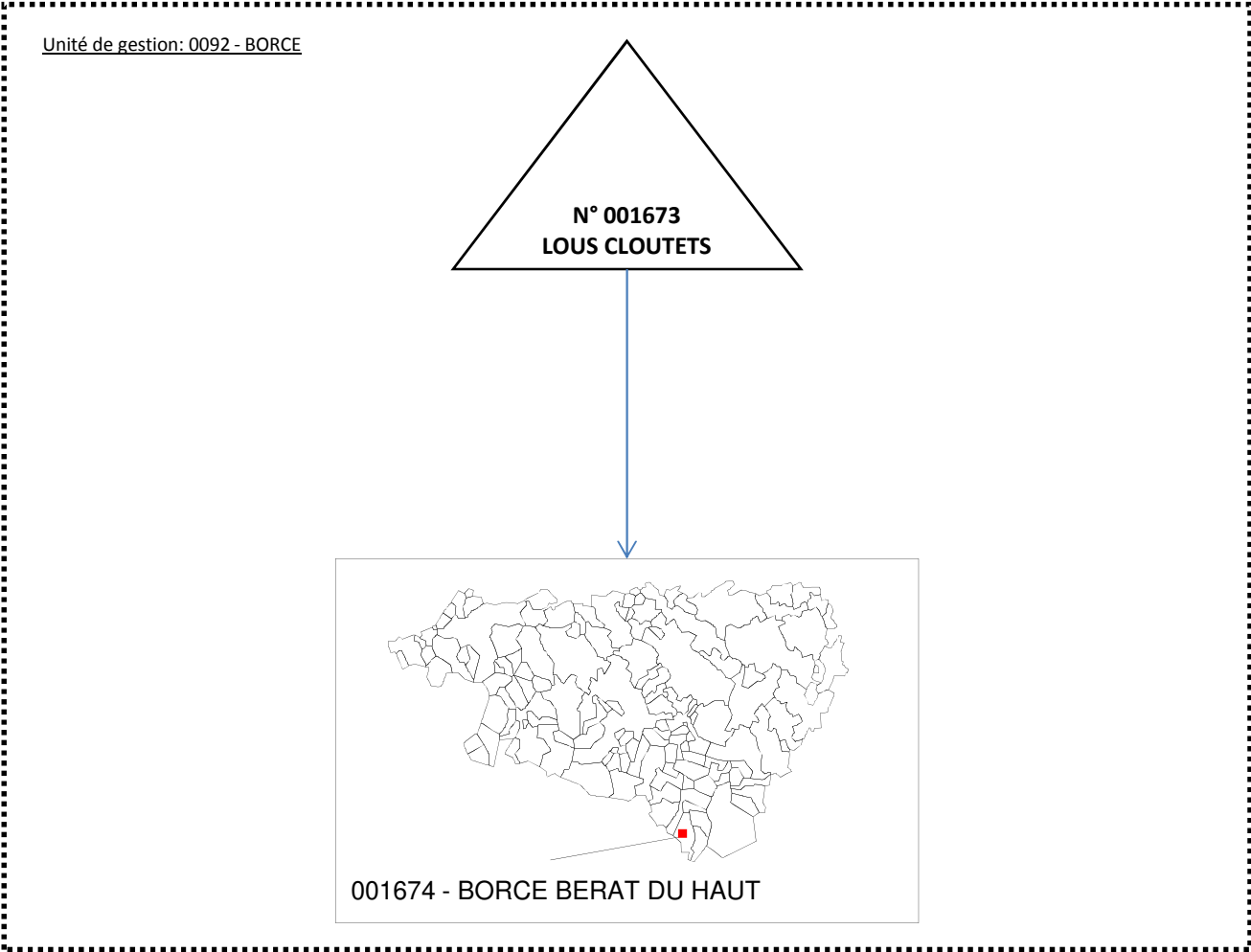
Légende: N°: Numéro d'installation -  Captage -  Station de traitement production -  Unité de distribution

UNITE DE DISTRIBUTION: N° 000349 - BORCE BERAT



Légende: N°: Numéro d'installation -  Captage -  Station de traitement production -  Unité de distribution

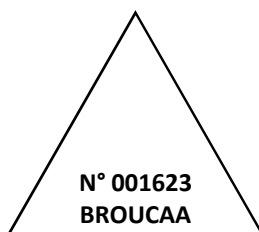
UNITE DE DISTRIBUTION: N° 001674 – BERAT DU HAUT



Légende: N°: Numéro d'installation -  Captage -  Station de traitement production -  Unité de distribution

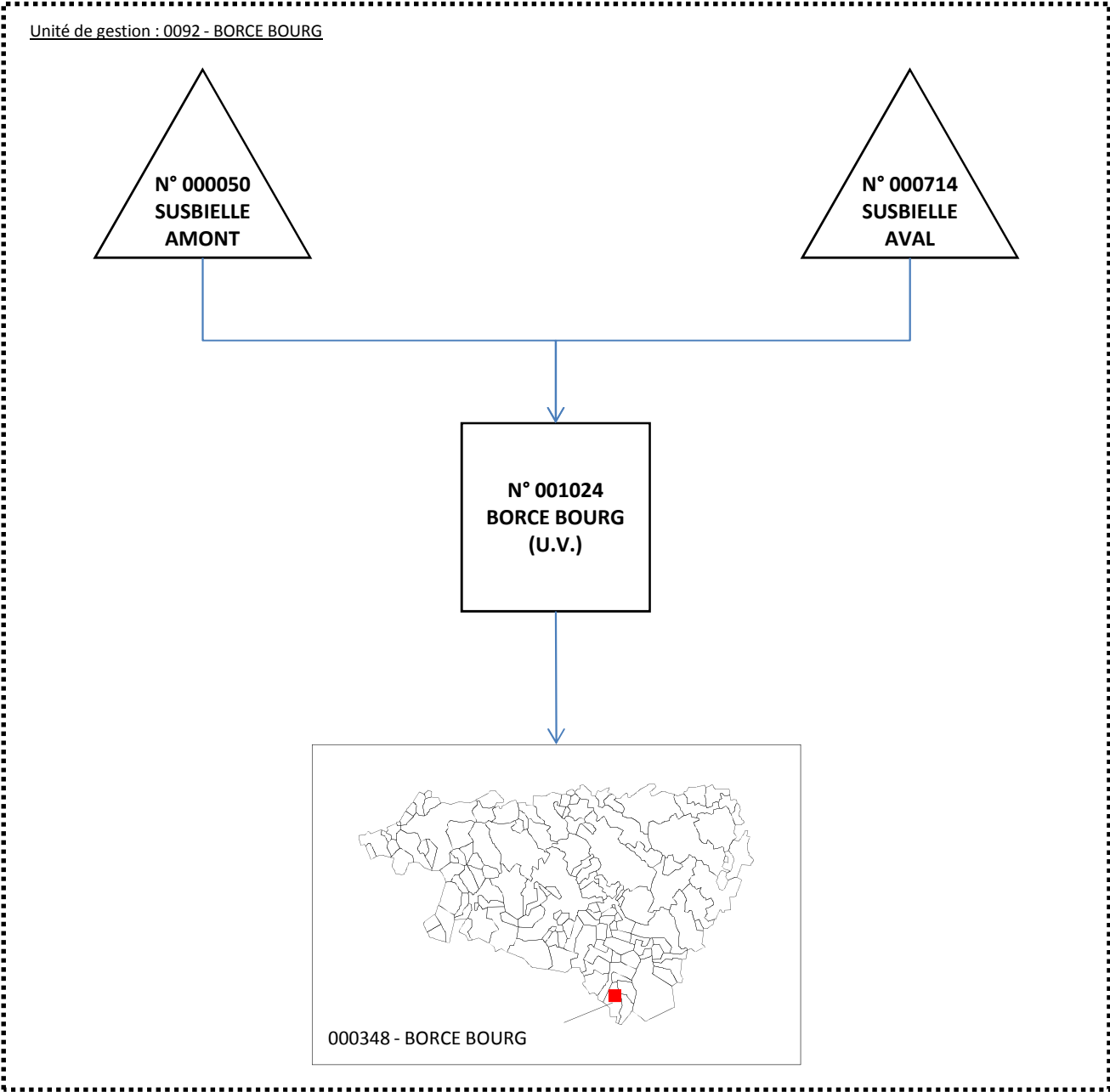
UNITE DE DISTRIBUTION: N° 001624 - BORCE BEZIAT

Unité de gestion: 0092 - BORCE



Légende: N°: Numéro d'installation -  Captage -  Station de traitement production -  Unité de distribution

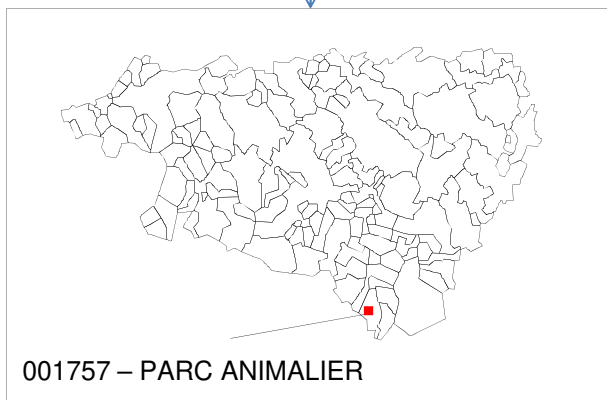
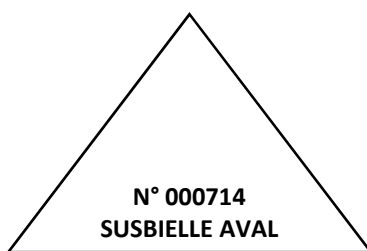
UNITE DE DISTRIBUTION: N° 000348 - BORCE BOURG



Légende: N°: Numéro d'installation - Captage - Station de traitement production - Unité de distribution

UNITE DE DISTRIBUTION: N° 001757 – PARC ANIMALIER

Unité de gestion: 0092 - BORCE



Légende: N°: Numéro d'installation -  Captage -  Station de traitement production -  Unité de distribution

3 - Situation administrative des captages

Rappels réglementaires :

L'instauration et le respect des périmètres de protection autour des captages d'eau destinée à la consommation humaine est une obligation légale ancienne. Créée par la première loi sur l'eau du 16 décembre 1964 pour tout nouveau captage, cette obligation a été étendue, par la seconde loi sur l'eau du 2 janvier 1992, aux captages créés avant 1964 qui ne bénéficient pas d'une protection naturelle et à tous les captages par la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale du service de distribution d'eau potable ou du maître d'ouvrage du captage.

Les périmètres de protection sont définis lorsqu'un arrêté de déclaration d'utilité publique a été signé par le Préfet et que les documents d'urbanisme ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la déclaration d'utilité publique.

Le tableau ci-dessous, résume la position administrative des captages du département alimentant l'unité de gestion.

Gestionnaire du ou des captages : BORCE

Descriptif du ou des captages			Situation administrative			
Nom	Type	Commune d'implantation	Code BRGM	Avis hydrogéologue agréé	Avis CODERST	Arrêté DUP
BERAT PONTACQ	SOURCE	BORCE	10696X0014	06/10/1986	19/12/1986	02/09/1987
BIGNOLES	SOURCE	BORCE	10696X0026	30/07/2000	19/03/2009	19/10/2009
BROUCAA	SOURCE	BORCE	10696X0028	30/06/2002	19/03/2009	19/10/2009
ETS CLOUTETS	SOURCE	BORCE	10696X0027	30/06/2002	19/03/2009	19/10/2009
LABOURDEGNE	SOURCE	BORCE	10696X0039	14/04/2011	20/07/2017	20/09/2017
SUSBIELLE AMONT	SOURCE	BORCE	10696X0006	01/06/1996	19/02/1998	10/03/1998
SUSBIELLE AVAL	SOURCE	BORCE	10696X0017	01/06/1996	19/02/1998	10/03/1998

4 - Indicateur d'avancement de la protection de la ressource en eau

Cet indicateur est demandé en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007, de l'arrêté du 2 mai 2007 et de la circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 relatifs aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement.

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable.

Règles de calcul : La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

- 0 % Aucune action
- 20 % Etudes environnementale et hydrogéologique en cours
- 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50 % Dossier recevable déposé en préfecture
- 60 % Arrêté préfectoral
- 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005
- 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

Au delà de 80 % l'appréciation de l'indicateur d'avancement est de la compétence du maître d'ouvrage.

La collectivité doit mettre en œuvre une surveillance effective du respect des prescriptions de l'arrêté de déclaration d'utilité publique instaurant les périmètres de protection réglementaires autour de ce captage. Il est demandé qu'un bilan annuel de cette surveillance soit transmis à l'Agence Régionale de Santé pour justifier de cette surveillance.

Gestionnaire du ou des captages : BORCE

Nom	Commune d'implantation	Code BRGM	Arrêté DUP	Indice protection	Débit m3/j	Indice pondéré (*)	Indice consolidé / UGE (**)
BERAT PONTACQ	BORCE	10696X0014	02/09/1987	0,80	4	3	
BIGNOLES		10696X0026	19/10/2009	0,80	6	5	
BROUCAA		10696X0028	19/10/2009	0,60	4	2	
ETS CLOUTETS		10696X0027	19/10/2009	0,60	4	2	
LABOURDEGNE		10696X0039	20/09/2017	0,80	3	2	
SUSBIELLE AMONT		10696X0006	10/03/1998	0,60	23	14	
SUSBIELLE AVAL		10696X0017	10/03/1998	0,60	23	14	
Total : 7					67	43	63,9 %

(*) Indice pondéré : Indice d'avancement du captage X débit du captage

(**) Indice consolidé / UGE : somme des indices pondérés de l'UGE / somme de débits de l'UGE

5 - Caractéristiques qualitatives par paramètres mesurés sur l'eau distribuée

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement.

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Non conforme à la référence de qualité

Non conforme à la limite de qualité

Unité de distribution : BORCE BOURG

Code : 000348

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy.	Valeur maxi	Nbre de dépassement de limite de qualité
		mini	maxi	mini	maxi					
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES										
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					5	0,00		2,00	
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					5	0,00		2,00	
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	5	0,00		0,00	
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			5	0,00		0,00	
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			5	0,00		0,00	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES										
ASPECT (QUALITATIF)						5	0,00	0,00	0,00	
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	3	0,00	0,00	0,00	
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	2	0,00	0,00	0,00	
ODEUR (QUALITATIF)						5	0,00	0,00	0,00	
SAVEUR (QUALITATIF)						5	0,00	0,00	0,00	
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU				2,00	5	0,11	0,18	0,42	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL										
TEMPÉRATURE DE L'AIR	°C					5	7,00	20,66	34,80	
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	5	9,00	12,42	15,90	
MINERALISATION										
CHLORURES	mg/L				250,00	2	1,13	1,15	1,16	
CONDUCTIVITÉ À 25°C	µS/cm			200,00	1100,00	5	110,00	141,80	186,00	
SULFATES	mg/L				250,00	2	6,03	7,03	8,03	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE										
PH	unité pH			6,50	9,00	5	7,50	7,62	7,80	
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					2	4,79	5,48	6,16	
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					2	5,24	5,79	6,34	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES										
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	5	0,00	0,00	0,00	
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			2	0,46	0,51	0,57	
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			2	0,00	0,00	0,00	
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES										
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	2	0,00	0,00	0,00	

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy.	Valeur maxi	Nbre de dépassement de limite de qualité
		mini	maxi	mini	maxi					

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy.	Valeur maxi	Nbre de dépassement de limite de qualité
		mini	maxi	mini	maxi					
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES										
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					3	13,00		55,00	
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					3	0,00		0,00	
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	3	0,00		1,00	
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			3	0,00		0,00	
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			3	0,00		0,00	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES										
ASPECT (QUALITATIF)						3	0,00	0,00	0,00	
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	2	0,00	0,00	0,00	
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	1	0,00	0,00	0,00	
ODEUR (QUALITATIF)						3	0,00	0,00	0,00	
SAVEUR (QUALITATIF)						3	0,00	0,00	0,00	
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU				2,00	3	0,11	0,17	0,29	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL										
TEMPÉRATURE DE L'AIR	°C					3	5,00	15,87	31,30	
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	3	7,30	10,87	17,30	
MINERALISATION										
CHLORURES	mg/L				250,00	1	1,14	1,14	1,14	
CONDUCTIVITÉ À 25°C	µS/cm				200,00	3	190,00	210,33	232,00	
SULFATES	mg/L				250,00	1	14,80	14,80	14,80	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE										
PH	unité pH			6,50	9,00	3	7,40	7,53	7,60	
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					1	7,88	7,88	7,88	
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					1	9,85	9,85	9,85	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES										
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	3	0,00	0,00	0,00	
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			1	0,24	0,24	0,24	
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00	
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES										
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	1	0,00	0,00	0,00	

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy.	Valeur maxi	Nbre de dépassement de limite de qualité
		mini	maxi	mini	maxi					
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES										
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					3	94,00		111,00	
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					3	2,00		87,00	
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	3	0,00		6,00	
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			3	0,00		0,00	
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			3	0,00		0,00	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES										
ASPECT (QUALITATIF)						3	0,00	0,00	0,00	
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	2	0,00	0,00	0,00	
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	1	0,00	0,00	0,00	
ODEUR (QUALITATIF)						3	0,00	0,00	0,00	
SAVEUR (QUALITATIF)						3	0,00	0,00	0,00	
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU				2,00	3	0,44	0,85	1,63	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL										
TEMPÉRATURE DE L'AIR	°C					3	3,00	18,70	33,60	
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	3	7,00	11,10	15,70	
MINERALISATION										
CHLORURES	mg/L				250,00	1	0,47	0,47	0,47	
CONDUCTIVITÉ À 25°C	µS/cm				200,00 1100,00	3	44,00	57,67	75,00	
SULFATES	mg/L				250,00	1	0,86	0,86	0,86	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE										
PH	unité pH			6,50	9,00	3	7,00	7,30	7,50	
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					1	2,12	2,12	2,12	
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					1	1,79	1,79	1,79	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES										
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	3	0,00	0,00	0,00	
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00	
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00	
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES										
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	1	0,00	0,00	0,00	

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy.	Valeur maxi	Nbre de dépassement de limite de qualité
		mini	maxi	mini	maxi					
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES										
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					4	0,00		300,00	
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					4	0,00		180,00	
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	4	0,00		11,00	
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	1	0,00		0,00	
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			4	0,00		7,00	1 valeur(s) hors norme
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			4	0,00		0,00	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES										
ASPECT (QUALITATIF)						4	0,00	0,00	0,00	
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	3	0,00	0,00	0,00	
ODEUR (QUALITATIF)						3	0,00	0,00	0,00	
SAVEUR (QUALITATIF)						3	0,00	0,00	0,00	
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU				2,00	3	0,00	0,16	0,37	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL										
TEMPÉRATURE DE L'AIR	°C					4	18,00	27,05	32,00	
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	4	16,00	18,53	21,00	
MINERALISATION										
CHLORURES	mg/L				250,00	1	0,00	0,00	0,00	
CONDUCTIVITÉ À 25°C	µS/cm			200,00	1100,00	4	76,00	134,75	164,00	
SULFATES	mg/L				250,00	1	1,28	1,28	1,28	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE										
PH	unité pH			6,50	9,00	4	7,70	7,98	8,20	
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					1	2,69	2,69	2,69	
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					1	2,03	2,03	2,03	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES										
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	3	0,00	0,00	0,00	
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			1	0,15	0,15	0,15	
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00	
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES										
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	1	0,00	0,00	0,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION										
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					1	0,00	0,00	0,00	
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					1	0,00	0,00	0,00	

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy.	Valeur maxi	Nbre de dépassement de limite de qualité
		mini	maxi	mini	maxi					
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES										
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					3	12,00		300,00	
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					3	0,00		300,00	
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	3	0,00		0,00	
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			3	0,00		0,00	
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			3	0,00		0,00	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES										
ASPECT (QUALITATIF)						3	0,00	0,00	0,00	
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	1	0,00	0,00	0,00	
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	2	0,00	0,00	0,00	
ODEUR (QUALITATIF)						3	0,00	0,00	0,00	
SAVEUR (QUALITATIF)						3	0,00	0,00	0,00	
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU				2,00	3	0,00	0,00	0,00	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL										
TEMPÉRATURE DE L'AIR	°C					3	10,50	22,20	29,30	
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	3	6,80	17,30	24,50	
MINERALISATION										
CHLORURES	mg/L				250,00	1	0,59	0,59	0,59	
CONDUCTIVITÉ À 25°C	µS/cm				200,00	3	149,00	163,00	189,00	
SULFATES	mg/L				250,00	1	1,47	1,47	1,47	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE										
PH	unité pH			6,50	9,00	3	7,90	7,93	8,00	
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					1	7,37	7,37	7,37	
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					1	7,05	7,05	7,05	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES										
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	3	0,00	0,00	0,00	
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			1	0,34	0,34	0,34	
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00	
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES										
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	1	0,00	0,00	0,00	

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy.	Valeur maxi	Nbre de dépassement de limite de qualité
		mini	maxi	mini	maxi					
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES										
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					3	16,00		257,00	
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					3	20,00		74,00	
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)			0,00		3	1,00		48,00	
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)			0,00		1	0,00		0,00	
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			3	0,00		1,00	1 valeur(s) hors norme
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			3	0,00		48,00	1 valeur(s) hors norme
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES										
ASPECT (QUALITATIF)						3	0,00	0,00	0,00	
COLORATION	mg(Pt)/L			15,00		2	0,00	0,00	0,00	
ODEUR (QUALITATIF)						2	0,00	0,00	0,00	
SAVEUR (QUALITATIF)						2	0,00	0,00	0,00	
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU			2,00		2	0,00	0,06	0,11	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL										
TEMPÉRATURE DE L'AIR	°C					3	18,00	29,43	35,30	
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C			25,00		3	19,00	21,37	23,00	
MINERALISATION										
CONDUCTIVITÉ À 25°C	µS/cm			200,00	1100,00	3	168,00	169,00	170,00	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE										
PH	unité pH			6,50	9,00	3	7,40	7,47	7,50	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES										
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L			0,10		2	0,00	0,00	0,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION										
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					1	0,00	0,00	0,00	
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					1	0,00	0,00	0,00	

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy.	Valeur maxi	Nbre de dépassement de limite de qualité
		mini	maxi	mini	maxi					
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES										
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					5	31,00		300,00	
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					5	14,00		180,00	
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	5	0,00		10,00	
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	2	0,00		0,00	
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			5	0,00		2,00	2 valeur(s) hors norme
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			5	0,00		10,00	1 valeur(s) hors norme
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES										
ASPECT (QUALITATIF)						5	0,00	0,00	0,00	
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	1	0,00	0,00	0,00	
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	2	0,00	0,00	0,00	
ODEUR (QUALITATIF)						3	0,00	0,00	0,00	
SAVEUR (QUALITATIF)						3	0,00	0,00	0,00	
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU				2,00	3	0,15	0,21	0,26	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL										
TEMPÉRATURE DE L'AIR	°C					5	9,90	23,52	31,30	
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	5	7,10	17,18	21,00	
MINERALISATION										
CHLORURES	mg/L				250,00	1	0,42	0,42	0,42	
CONDUCTIVITÉ À 25°C	µS/cm			200,00	1100,00	5	71,00	101,20	157,00	
SULFATES	mg/L				250,00	1	1,97	1,97	1,97	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE										
PH	unité pH			6,50	9,00	5	7,90	8,34	8,60	
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					1	4,05	4,05	4,05	
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					1	3,56	3,56	3,56	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES										
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	3	0,00	0,00	0,00	
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00	
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00	
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES										
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	1	0,00	0,00	0,00	

6 - Bilan de la qualité des eaux distribuées

La synthèse est effectuée par unité de distribution. Elle porte sur les analyses d'eau prélevée sur cette unité et les installations qui l'alimentent : la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement, la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement.

La qualité de l'eau est examinée à partir de la proportion du nombre d'analyses conformes aux limites de qualité par rapport au nombre total d'analyses.

En fonction de cette proportion une appréciation globale est ensuite portée successivement pour les paramètres bactériologiques et pour les paramètres physico-chimiques.

Pour les unités de distribution sur lesquelles ont été réalisés moins de 10 prélèvements, la qualité bactériologique tient compte des résultats de l'année considérée et des 2 années précédentes.

Unité de distribution : BORCE BOURG

Code : 000348

Qualité bactériologique :

Nombre de prélèvements :	5
Nombre de prélèvements non conformes:	0
Proportion de prélèvements conformes :	100,00%

Qualité physico-chimique :

Nombre de prélèvements :	5
Nombre de prélèvements non conformes:	0
Proportion de prélèvements conformes :	100,00%

Appréciation globale de la qualité :

L'eau distribuée en 2020 peut être qualifiée ainsi :

Pour les paramètres bactériologiques : **Eau de bonne qualité bactériologique**

Pour les paramètres physico-chimiques : **Eau de bonne qualité physico-chimique**

Unité de distribution : BORCE BERAT

Code : 000349

Qualité bactériologique :

Nombre de prélèvements :	3
Nombre de prélèvements non conformes:	0
Proportion de prélèvements conformes :	100,00%

Qualité physico-chimique :

Nombre de prélèvements :	3
Nombre de prélèvements non conformes:	0
Proportion de prélèvements conformes :	100,00%

Appréciation globale de la qualité :

L'eau distribuée en 2020 peut être qualifiée ainsi :

Pour les paramètres bactériologiques : **Eau de bonne qualité bactériologique**

Pour les paramètres physico-chimiques : **Eau de bonne qualité physico-chimique**

Unité de distribution : BORCE AUBISE

Code : 000984

Qualité bactériologique :

Nombre de prélèvements :	3
Nombre de prélèvements non conformes:	0
Proportion de prélèvements conformes :	100,00%

Qualité physico-chimique :

Nombre de prélèvements :	3
Nombre de prélèvements non conformes:	0
Proportion de prélèvements conformes :	100,00%

Appréciation globale de la qualité :

L'eau distribuée en 2020 peut être qualifiée ainsi :

Pour les paramètres bactériologiques : **Eau de bonne qualité bactériologique**

Pour les paramètres physico-chimiques : **Eau de bonne qualité physico-chimique**

Unité de distribution : BORCE BEZIAT

Code : 001624

Qualité bactériologique :

Nombre de prélèvements :	4
Nombre de prélèvements non conformes:	1
Proportion de prélèvements conformes :	75,00%

Qualité physico-chimique :

Nombre de prélèvements :	4
Nombre de prélèvements non conformes:	0
Proportion de prélèvements conformes :	100,00%

Appréciation globale de la qualité :

L'eau distribuée en 2020 peut être qualifiée ainsi :

Pour les paramètres bactériologiques : **Eau de qualité bactériologique satisfaisante**

Pour les paramètres physico-chimiques : **Eau de bonne qualité physico-chimique**

Unité de distribution : BORCE BERAT DU HAUT

Code : 001674

Qualité bactériologique :

Nombre de prélèvements :	3
Nombre de prélèvements non conformes:	0
Proportion de prélèvements conformes :	100,00%

Qualité physico-chimique :

Nombre de prélèvements :	3
Nombre de prélèvements non conformes:	0
Proportion de prélèvements conformes :	100,00%

Appréciation globale de la qualité :

L'eau distribuée en 2020 peut être qualifiée ainsi :

Pour les paramètres bactériologiques : **Eau de bonne qualité bactériologique**

Pour les paramètres physico-chimiques : **Eau de bonne qualité physico-chimique**

Unité de distribution : PARC ANIMALIER

Code : 001757

Qualité bactériologique :

Nombre de prélèvements :	3
Nombre de prélèvements non conformes:	1
Proportion de prélèvements conformes :	66,67%

Qualité physico-chimique :

Nombre de prélèvements :	3
Nombre de prélèvements non conformes:	0
Proportion de prélèvements conformes :	100,00%

Appréciation globale de la qualité :

L'eau distribuée en 2020 peut être qualifiée ainsi :

Pour les paramètres bactériologiques : **Eau de qualité bactériologique momentanément insuffisante**

Pour les paramètres physico-chimiques : **Eau de bonne qualité physico-chimique**

Unité de distribution : BORCE BARALET LABOURDEGNE

Code : 003558

Qualité bactériologique :

Nombre de prélèvements :	5
Nombre de prélèvements non conformes:	2
Proportion de prélèvements conformes :	60,00%

Qualité physico-chimique :

Nombre de prélèvements :	5
Nombre de prélèvements non conformes:	0
Proportion de prélèvements conformes :	100,00%

Appréciation globale de la qualité :

L'eau distribuée en 2020 peut être qualifiée ainsi :

Pour les paramètres bactériologiques : **Eau de qualité bactériologique insuffisante**

Pour les paramètres physico-chimiques : **Eau de bonne qualité physico-chimique**

7 - Liste des dépassements des limites et des références de qualité mesurés

Sont indiqués ci-dessous les paramètres pour lesquels un dépassement de la limite ou référence de qualité a été observé. Pour chaque unité de distribution sont mentionnés les dépassements mesurés sur le réseau et sur les installations en amont qui l'alimentent.

BORCE BOURG

Code : 000348

Installation	Paramètre	Date	Résultat
TTP : BORCE BOURG	CONDUCTIVITÉ À 25°C	16/03/2020	110 µS/cm
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	20/07/2020	186 µS/cm

Installation	Paramètre	Date	Résultat
UDI : BORCE BOURG	CONDUCTIVITÉ À 25°C	27/01/2020	139 µS/cm
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	18/05/2020	133 µS/cm
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	14/09/2020	141 µS/cm

Nombre de dépassement des références de qualité : 5

BORCE BERAT

Code : 000349

Installation	Paramètre	Date	Résultat
CAP : BERAT PONTACQ	CONDUCTIVITÉ À 25°C	16/03/2020	190 µS/cm

Installation	Paramètre	Date	Résultat
UDI : BORCE BERAT	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	27/01/2020	1 n/(100mL)

Nombre de dépassement des références de qualité : 2

BORCE AUBISE

Code : 000984

Installation	Paramètre	Date	Résultat
CAP : BIGNOLES	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	16/03/2020	6 n/(100mL)
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	16/03/2020	44 µS/cm

Installation	Paramètre	Date	Résultat
UDI : BORCE AUBISE	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	18/05/2020	5 n/(100mL)
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	18/05/2020	54 µS/cm
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	14/09/2020	75 µS/cm

Nombre de dépassement des références de qualité : 5

BORCE BEZIAT

Code : 001624

Installation	Paramètre	Date	Résultat
CAP : BROUCAA	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	20/07/2020	7 n/(100mL)

Nombre de dépassement des limites de qualité : 1

Installation	Paramètre	Date	Résultat
CAP : BROUCAA	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	20/07/2020	11 n/(100mL)
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	20/07/2020	76 µS/cm
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	30/07/2020	149 µS/cm

Installation	Paramètre	Date	Résultat
UDI : BORCE BEZIAT	CONDUCTIVITÉ À 25°C	13/07/2020	164 µS/cm
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	14/09/2020	150 µS/cm

Nombre de dépassement des références de qualité : 5

BORCE BERAT DU HAUT

Code : 001674

Installation	Paramètre	Date	Résultat
CAP : ETS CLOUTETS	CONDUCTIVITÉ À 25°C	20/07/2020	189 µS/cm

Installation	Paramètre	Date	Résultat
UDI : BORCE BERAT DU HAUT	CONDUCTIVITÉ À 25°C	27/01/2020	149 µS/cm
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	14/09/2020	151 µS/cm

Nombre de dépassement des références de qualité : 3

PARC ANIMALIER

Code : 001757

Installation	Paramètre	Date	Résultat
UDI : PARC ANIMALIER	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	13/07/2020	1 n/(100mL)
	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	13/07/2020	48 n/(100mL)

Nombre de dépassement des limites de qualité : 2

Installation	Paramètre	Date	Résultat
UDI : PARC ANIMALIER	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	13/07/2020	48 n/(100mL)
	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	30/07/2020	1 n/(100mL)
	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	14/09/2020	3 n/(100mL)
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	13/07/2020	168 µS/cm
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	30/07/2020	170 µS/cm
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	14/09/2020	169 µS/cm

Nombre de dépassement des références de qualité : 6

Installation	Paramètre	Date	Résultat
CAP : LABOURDEGNE	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	20/07/2020	2 n/(100mL)
	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	20/07/2020	10 n/(100mL)

Installation	Paramètre	Date	Résultat
UDI : BORCE BARALET LABOURDEGNE	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	14/09/2020	2 n/(100mL)

Nombre de dépassement des limites de qualité : 3

Installation	Paramètre	Date	Résultat
CAP : LABOURDEGNE	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	20/07/2020	10 n/(100mL)
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	20/07/2020	157 µS/cm
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	30/07/2020	91 µS/cm

Installation	Paramètre	Date	Résultat
UDI : BORCE BARALET LABOURDEGNE	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	27/01/2020	1 n/(100mL)
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	27/01/2020	71 µS/cm
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	14/09/2020	85 µS/cm
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	24/09/2020	102 µS/cm

Nombre de dépassement des références de qualité : 7

Installation	Paramètre	Date	Résultat
CAP : LABOURDEGNE	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	20/07/2020	2 n/(100mL)
	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	20/07/2020	10 n/(100mL)

Installation	Paramètre	Date	Résultat
UDI : BORCE BARALET LABOURDEGNE	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	14/09/2020	2 n/(100mL)

Nombre de dépassement des limites de qualité : 3

Installation	Paramètre	Date	Résultat
CAP : LABOURDEGNE	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	20/07/2020	10 n/(100mL)
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	20/07/2020	157 µS/cm
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	30/07/2020	91 µS/cm

Installation	Paramètre	Date	Résultat
UDI : BORCE BARALET LABOURDEGNE	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	27/01/2020	1 n/(100mL)
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	27/01/2020	71 µS/cm
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	14/09/2020	85 µS/cm
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	24/09/2020	102 µS/cm

Nombre de dépassement des références de qualité : 7

Dossier(s) de non conformité

Lors d'un dépassement d'une limite de qualité, un dossier de non-conformité est ouvert. Ce dossier renferme diverses informations relatives à la gestion de cette non-conformité, notamment le résultat des investigations menées par l'exploitant. Le tableau ci-dessous regroupe l'ensemble des dossiers créés, et retourne la somme cumulative des durées de non-conformité pour les installations concernées.

Paramètre	Installation concernée	Durée expertisée
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	Unité de distribution de : BORCE BARALET LABOURDEGNE	3 jours
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	BROUCAA	5 jours
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	LABOURDEGNE	5 jours
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	Unité de distribution de : PARC ANIMALIER	3 jours
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	LABOURDEGNE	5 jours
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	Unité de distribution de : PARC ANIMALIER	3 jours

8 - Bilan de la qualité bactériologique par installation de l'unité de gestion années

Année	CAPTAGE : BERAT PONTACQ	
2018	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	1,00
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	1,00
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	1,00
Conformité pour l'installation sur trois ans :		100,00 %
Nombre de Prélèvement :		3,00

Année	CAPTAGE : BIGNOLES	
2018	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	1,00
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	1,00
Conformité pour l'installation sur trois ans :		100,00 %
Nombre de Prélèvement :		4,00

Année	CAPTAGE : BROUCAA	
2018	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	1,00
2020	Conformité sur l'installation :	50,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
Conformité pour l'installation sur trois ans :		80,00 %
Nombre de Prélèvement :		5,00

Année	CAPTAGE : ETS CLOUTETS	
2018	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	1,00
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	1,00
Conformité pour l'installation sur trois ans :		100,00 %
Nombre de Prélèvement :		4,00

Année	CAPTAGE : LABOURDEGNE	
2018	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	1,00
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	1,00
2020	Conformité sur l'installation :	50,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
Conformité pour l'installation sur trois ans :		75,00 %
Nombre de Prélèvement :		4,00

Année	CAPTAGE : SUSBIELLE AVAL	
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	1,00
Conformité pour l'installation sur trois ans :		100,00 %
Nombre de Prélèvement :		1,00

Année	STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION : BORCE BOURG	
2018	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
Conformité pour l'installation sur trois ans :		100,00 %
Nombre de Prélèvement :		6,00

Année	UNITE DE DISTRIBUTION : BORCE AUBISE	
2018	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
2019	Conformité sur l'installation :	66,67 %
	Nombre de Prélèvement :	3,00
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
Conformité pour l'installation sur trois ans :		85,71 %
Nombre de Prélèvement :		7,00

Année	UNITE DE DISTRIBUTION : BORCE BARALET LABOURDEGNE	
2018	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
2020	Conformité sur l'installation :	66,67 %
	Nombre de Prélèvement :	3,00
Conformité pour l'installation sur trois ans :		85,71 %
Nombre de Prélèvement :		7,00

Année	UNITE DE DISTRIBUTION : BORCE BERAT	
2018	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
Conformité pour l'installation sur trois ans :		100,00 %
Nombre de Prélèvement :		6,00

Année	UNITE DE DISTRIBUTION : BORCE BERAT DU HAUT	
2018	Conformité sur l'installation :	66,67 %
	Nombre de Prélèvement :	3,00
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
Conformité pour l'installation sur trois ans :		85,71 %
Nombre de Prélèvement :		7,00

Année	UNITE DE DISTRIBUTION : BORCE BEZIAT	
2018	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
Conformité pour l'installation sur trois ans :		100,00 %
Nombre de Prélèvement :		6,00

Année	UNITE DE DISTRIBUTION : BORCE BOURG	
2018	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	3,00
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	3,00
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	3,00
Conformité pour l'installation sur trois ans :		100,00 %
Nombre de Prélèvement :		9,00

Année	UNITE DE DISTRIBUTION : PARC ANIMALIER	
2018	Conformité sur l'installation :	66,67 %
	Nombre de Prélèvement :	3,00
2019	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de Prélèvement :	2,00
2020	Conformité sur l'installation :	66,67 %
	Nombre de Prélèvement :	3,00
Conformité pour l'installation sur trois ans :		75,00 %
Nombre de Prélèvement :		8,00

Conformité générale sur les trois dernières années :		90,91 %
Nombre de Prélèvement total :		77

9 - Conclusion sanitaire par unité de distribution

Unité de distribution : BORCE BOURG

Code : 000348

BACTERIOLOGIE : Eau de bonne qualité bactériologique.

PHYSICO-CHIMIE : Eau de bonne qualité physico-chimique.

Cette eau a présenté une faible minéralisation. Elle est susceptible de dissoudre les matériaux avec lesquels elle peut entrer en contact, notamment le plomb.

Unité de distribution : BORCE BERAT

Code : 000349

BACTERIOLOGIE : Eau de bonne qualité bactériologique.

PHYSICO-CHIMIE : Eau de bonne qualité physico-chimique.

Cette eau a présenté une faible minéralisation. Elle est susceptible de dissoudre les matériaux avec lesquels elle peut entrer en contact, notamment le plomb. D'autre part, le dépassement de la valeur de référence a été observé pour les bactéries coliformes.

Unité de distribution : BORCE AUBISE

Code : 000984

BACTERIOLOGIE : Eau de bonne qualité bactériologique.

PHYSICO-CHIMIE : Eau de bonne qualité physico-chimique.

Cette eau a présenté une faible minéralisation. Elle est susceptible de dissoudre les matériaux avec lesquels elle peut entrer en contact, notamment le plomb. D'autre part le dépassement de la valeur de référence a été observé pour les bactéries coliformes.

Unité de distribution : BORCE BEZIAT

Code : 001624

BACTERIOLOGIE : Eau de qualité bactériologique satisfaisante. Toutefois sur les 11 derniers contrôles (années 2018, 2019 et 2020) 1 a montré une contamination.

PHYSICO-CHIMIE : Eau de bonne qualité physico-chimique.

Cette eau a présenté une faible minéralisation. Elle est susceptible de dissoudre les matériaux avec lesquels elle peut entrer en contact, notamment le plomb. D'autre part, le dépassement de la valeur de référence a été observé pour les bactéries coliformes.

Unité de distribution : BORCE BERAT DU HAUT

Code : 001674

BACTERIOLOGIE : Eau de bonne qualité bactériologique.

PHYSICO-CHIMIE : Eau de bonne qualité physico-chimique.

Cette eau a présenté une faible minéralisation. Elle est susceptible de dissoudre les matériaux avec lesquels elle peut entrer en contact, notamment le plomb.

Unité de distribution : PARC ANIMALIER

Code : 001757

BACTERIOLOGIE : Eau de qualité bactériologique momentanément insuffisante. Sur 3 contrôles, 1 a montré une contamination.

PHYSICO-CHIMIE : Eau de bonne qualité physico-chimique.

Cette eau a présenté une faible minéralisation. Elle est susceptible de dissoudre les matériaux avec lesquels elle peut entrer en contact, notamment le plomb. D'autre part, le dépassement de la valeur de référence a été observé pour les bactéries coliformes.

Unité de distribution : BORCE BARALET LABOURDEGNE

Code : 003558

BACTERIOLOGIE : Eau de qualité bactériologique insuffisante.

PHYSICO-CHIMIE : Eau de bonne qualité physico-chimique.

Cette eau a présenté une faible minéralisation. Elle est susceptible de dissoudre les matériaux avec lesquels elle peut entrer en contact, notamment le plomb. D'autre part, le dépassement de la valeur de référence a été observé pour les bactéries coliformes.

10 - Recommandations pour l'unité de gestion

Compte tenu des épisodes de contaminations bactériologiques constatés sur les réseaux du Parc animalier et de Borce Baralet Labour dègne, il est nécessaire de mettre en place un traitement de désinfection de l'eau.

Il est de la responsabilité de l'exploitant d'assurer une auto-surveillance. Les différentes procédures et opérations d'entretien et de surveillance, notamment le contrôle et le remplacement des lampes à ultra violets doivent être reportés sur un carnet sanitaire.

Afin d'éviter les risques ponctuels de contamination bactériologique, il convient de rappeler le respect des bonnes pratiques dans le suivi de la protection des captages, des installations de traitement et de distribution d'eau, en particulier l'obligation réglementaire de vider, nettoyer, rincer et désinfecter les réservoirs au moins une fois par an. Cette dernière obligation s'applique aussi aux réservoirs et aux canalisations avant mise en service et après travaux, avant remise en service.

Une attention particulière doit être portée aux risques liés à la faible minéralisation de l'eau sur l'ensemble des réseaux qui est susceptible de dissoudre les canalisations métalliques en particulier les canalisations en plomb, ce qui pourrait avoir à terme un effet sur la santé des usagers permanents.

Les prescriptions des arrêtés préfectoraux d'autorisation des captages Susbielle du 10/03/1998, Bérat du 02/09/1987 Bignoles, Broucaa et Lous Cloutets du 12/10/2009 et Labourdègne du 20/09/2017 doivent être respectées.

Pour prévenir, par une gestion en amont, des risques sur le système de production et de distribution de l'eau potable, il est recommandé d'élaborer et de mettre en place un Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE). Le PGSSE est une stratégie qui porte sur l'ensemble des mesures préventives et correctives permettant de réduire les risques de détérioration de la qualité de l'eau identifiés entre la zone de captage et le point de distribution de l'eau au consommateur, en passant par les unités de traitement, de stockage et le réseau de distribution. L'objectif est de garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'eau potable distribuée et ainsi de préserver la santé des populations.

Signé à Pau le 10 février 2021

Pour la Directrice, L'ingénieur d'études sanitaires



BONILLA PATRICK

11 - Liste des sigles

AP	Arrêté préfectoral
ARS	Agence régionale de santé
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
CAP	Captage
CODERST	Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques
DGS	Direction générale de la santé
DUP	Déclaration d'utilité publique
MCA	Mélange de captages
PLU	Plan local d'urbanisme
PGSSE	Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux
TTP	Station de traitement-production
UDI	Unité de distribution
UGE	Unité de Gestion et d'Exploitation